

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la comptabilité et de la gestion option révision comptable

- Université de Bordeaux

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit, science politique, économie, gestion

Établissement déposant : Université de Bordeaux

Établissement(s) cohabilités : /

La licence professionnelle *Management des organisations* spécialité *Métiers de la comptabilité et de la gestion option révision comptable* est portée par l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'Université de Bordeaux dont le site se situe à Bordeaux même. Elle est ouverte depuis l'année universitaire 2011-2012. Elle vise à former des étudiants diplômés à bac+2 pour qu'ils deviennent collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable ou comptables d'entreprise. Elle s'adresse à des étudiants en formation initiale ou à des personnes en formation continue ayant déjà des connaissances de base en comptabilité. Elle accueille en moyenne 15 étudiants par an.

La licence professionnelle commence par une unité d'enseignement de remise à niveau ne donnant pas lieu à évaluation sur les systèmes d'information et l'environnement comptable, juridique, fiscal et social. Puis le premier semestre est consacré à des unités d'enseignement d'approfondissement de comptabilité, fiscalité et gestion sociale, révision comptable et ses méthodes. Le second semestre est dédié à de l'anglais appliqué au domaine de la licence professionnelle, un projet tuteuré et un stage.

Avis du comité d'experts

Les objectifs de cette formation sont clairs et les débouchés en termes de métiers sont bien ciblés. C'est la seule licence professionnelle de ce type en Aquitaine. La répartition des cours, des unités d'enseignement et des crédits européens (ECTS) est cohérente avec les objectifs de la formation. En revanche, il est surprenant de n'avoir, dans une licence professionnelle, aucun travaux dirigés (TD), ni aucune évaluation de cours en contrôle continu. Malgré les bons taux de réussite affichés par la formation, il faudrait plus de progressivité dans l'apprentissage et l'évaluation des étudiants.

Des experts comptables participent aux enseignements et accueillent des étudiants pour les stages. Néanmoins, l'équipe pédagogique n'est que peu documentée, il est donc difficile de s'exprimer sur les compétences des 12 intervenants professionnels (sur les 14 intervenants au total). La formation est liée à son environnement recherche principalement par le responsable de la formation, professeur des universités en sciences de gestion, qui assure des cours au sein de cette dernière. On n'attend pas plus de lien avec la recherche pour une licence professionnelle même si, le renforcement de l'équipe pédagogique par d'autres universitaires serait sûrement souhaitable. Les effectifs de la formation sont en hausse : de 13 sur les deux premières années (2011-2012 et 2012-2013) les effectifs sont passés à 18 étudiants en 2013-2014. Les taux de réussite sont très bons : 92 % en 2011-2012 et 100 % en 2012-2013.

Il n'y a aucune donnée sur l'insertion professionnelle ni sur la poursuite d'études. Cela s'explique par la jeunesse de la formation mais des évaluations, bien que non fournies (ce qui est regrettable), semblent avoir été faites. De plus, la direction du diplôme note en point d'amélioration qu'il faudrait convaincre les étudiants que la poursuite d'études n'est pas la vocation principale du diplôme ; le comité aurait aimé avoir plus d'informations sur ce point sachant que la répartition entre poursuite d'étude et insertion professionnelle post-licence est un point fondamental dans l'évaluation d'une licence professionnelle.

Un conseil de perfectionnement est mentionné mais ne correspond pas à la définition généralement admise car les étudiants n'y participent pas. Il sert plutôt au pilotage de la formation pour évaluer l'adéquation de la licence professionnelle avec les besoins des experts comptables.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La place de la recherche ne se traduit pas par des éléments tangibles mais cela n'est pas un problème dans le cadre d'une licence professionnelle.
Place de la professionnalisation	Il y a essentiellement des enseignants professionnels qui assurent des cours mais leurs compétences ne sont pas documentées. On comprend en filigrane qu'ils sont en majorité experts comptables.
Place des projets et stages	Il y a un stage d'une durée conséquente de quatre mois. En revanche, le dossier nous dit qu'il n'y a pas de projet tuteuré alors que 30 heures de travaux dirigés de la maquette y sont dédiées.
Place de l'international	Le domaine de cette formation ne se prête pas à y consacrer une place à l'international.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les voies d'accès sont classiques mais il faut noter la présence très pertinente d'une remise à niveau de 100 heures en comptabilité, système d'information et droit.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il a été mis en place un dossier de révision comptable informatisé, qui correspond à l'évolution des pratiques des cabinets comptables mais le dossier n'explicite rien d'autre.
Evaluation des étudiants	Malgré des taux de réussite très bons, la brièveté des épreuves d'examens terminaux pose question : l'unité d'enseignement 1-1 qui représente 60 heures de cours est évaluée lors d'un seul examen de trois heures. L'unité d'enseignement 1-4 qui en représente 80 heures est évaluée par le même moyen.
Suivi de l'acquisition des compétences	Rien de complémentaire aux examens terminaux n'est mentionné dans le dossier.
Suivi des diplômés	Il semble exister des enquêtes menées par le responsable de la formation mais aucun élément factuel n'est produit dans le dossier, ce qui est dommage pour une formation qui semble <i>a priori</i> efficace.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas d'étudiants dans le conseil de perfectionnement. L'essentiel du pilotage semble reposer sur le seul responsable de la formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation ciblée et très adaptée aux besoins des entreprises.
- Effectifs en hausse.
- Taux de réussite élevés.
- Lien étroit avec les cabinets comptables.

Points faibles :

- Le pilotage de la formation reposant sur le seul enseignant-chercheur qui y intervient.
- Enseignements intégralement en cours magistraux avec uniquement des contrôles terminaux sans progressivité.
- Un dossier trop peu fourni sur l'insertion et la poursuite d'études mais qui laisse apparaître en filigrane que le souhait de poursuite d'études est important parmi les promotions.

Conclusions :

Cette licence professionnelle qui a de nombreux atouts aurait mérité un dossier plus explicite notamment s'agissant de l'insertion professionnelle et/ ou la poursuite d'études. Il est également regrettable que la composition de l'équipe pédagogique ne soit pas plus précisée dans le dossier. La formation est cependant de qualité.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas formulé d'observation.